



Aux parents de
Jean-Loup PIERRET
RUE DU PONT 61

1430 REBECQ

Bruxelles, le 26 août 2020

Aux membres du conseil d'unité de la RP013
Aux parents des scouts et proches de l'unité

Madame, Monsieur,
Chers animateurs,

Sous peu, votre unité scout va vivre un moment important : la mise en place d'un nouvel animateur d'unité et l'élaboration d'un nouveau contrat d'animation pour les deux ans à venir. Je tiens d'ores et déjà à remercier Jean-Baptiste Pierret et son équipe pour tout le travail accompli !

Les candidatures seront ouvertes jusqu'au 25 septembre.

Permettez-moi de vous expliquer en quoi consiste cette fonction.

L'animateur d'unité, c'est le véritable coordinateur de l'action de l'unité. Il aide à choisir ou à garder le cap. Il essaie, que dans l'unité, il y ait un maximum de communication et de cohérence. En effet, ce sont les mêmes enfants qui passent d'une branche à l'autre au cours de leurs douze années de scoutisme : l'animateur d'unité veille à la logique de l'ensemble.

Sa mission se décline en de nombreux aspects : engager et accueillir les animateurs, soutenir et encourager leur action comme leur formation permanente, représenter l'unité et le scoutisme dans différents lieux ou instances de votre commune, veiller à la participation de l'unité à la vie du mouvement, dynamiser un projet éducatif d'unité, s'assurer de l'animation spirituelle ou encore, veiller à la bonne gestion administrative et financière de l'unité.

Ce n'est pas rien ! L'animateur d'unité peut dès lors s'entourer de trois équipiers. Son mandat est de deux ans ; il est renouvelable deux fois. Le candidat animateur d'unité doit être âgé de 27 ans au moins.

Je prendrai tout le temps d'expliquer aux nouveaux candidats les objectifs et le fonctionnement de notre mouvement. Je leur expliquerai en détail ce que recouvre la fonction. Chaque candidat participe à une journée de formation, centrée sur les principes fondamentaux de notre mouvement (nos valeurs, notre ambition éducative et notre méthode).





Lorsqu'il aura bien découvert le mouvement scout et qu'il aura perçu le cadre de sa mission, il commencera à rassembler ses bonnes idées et celles des animateurs de l'unité afin de définir les priorités à poursuivre pendant son mandat pour rendre votre unité encore plus scoute, encore plus opérationnelle. L'ensemble de ces priorités seront rassemblées dans le contrat d'animation de l'unité, qui sera soumis à discussion et à suffrage au cours d'un conseil d'unité d'élection du nouvel animateur d'unité. J'informerai les animateurs du lieu et de la date de cette mise en place au moment utile.

Le plan Unité scoute opérationnelle USO servira de base à la construction du contrat d'animation de l'unité. Ce plan, commun à toutes les unités, regroupe différents piliers qui doivent permettre d'avoir plus de chances d'offrir une animation scoute de qualité à chacun.

Cette mise en place sera aussi l'occasion de faire le bilan de ce qui s'est vécu depuis deux ans et d'en tirer tous les enseignements utiles.

J'invite chacun à aborder ce moment de réflexion dans un esprit constructif et enthousiaste. N'hésitez pas à parler de cette offre de service autour de vous. Si un de vos proches (ou vous-même) se montre intéressé, il lui suffit de me contacter au plus vite : caroline.lerat@lesscouts.be - 0474460568

Dans l'espoir que ce moment permettra à l'unité de continuer à être un lieu où il fait bon grandir, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, chers animateurs, à l'expression de mon entier dévouement et de mes meilleures amitiés scoutistes !

Caroline Lerat,
Animatrice fédérale Brunehaut

